



Reconstruction de la ligne à très haute tension entre Charleville-Mézières et Reims

Réunion d'information sur les travaux Rouvroy-sur-Audry

2 février 2015

Compte-rendu

Une trentaine de propriétaires et exploitants agricoles se sont réunis dans la salle des fêtes de Rouvroy-sur-Audry. Cette réunion, organisée par RTE et la Chambre d'agriculture des Ardennes, portait sur la préparation du chantier de la future ligne à très haute tension entre Charleville-Mézières et Reims. Tous les propriétaires et exploitants du secteur concernés par la ligne électrique avaient été invités par courrier nominatif. La réunion a débuté à 14h30, les échanges se poursuivant jusque vers 16h00.



Ouverture de la réunion et présentation du projet par RTE

Monsieur le Maire a ouvert la réunion en souhaitant qu'elle favorise des échanges constructifs.

L'animateur annonce l'organisation de la réunion en deux temps :

- un premier temps d'explication du déroulement des travaux, des indemnités, des modalités de suivi du chantier et de présentation des intervenants sur le terrain (RTE, entreprises de chantier, Chambre d'agriculture et référents agricoles) ;
- un second temps d'échanges avec les participants.

La réunion a permis l'intervention de représentants de RTE :

- Francis KUZZAY, chargé des questions agricoles et qui veillera plus particulièrement au bon déroulement du chantier et au respect des engagements de RTE ;
- Denis HAJDUK, ingénieur travaux chargé du suivi du chantier ;
- Eric DECCUBER, assistant technique de contrôle.

Céline BORDRON de la Chambre d'Agriculture des Ardennes était également présente en tribune avec à ses côtés Audrey CATOIRE, gestionnaire des aides surfaces à la DDT des Ardennes.

Les entreprises chargés des travaux étaient aussi représentées par :

- Christian FLEURY, conducteur de travaux (Eiffage Energie)
- Fabrice COLLIN, assistant de travaux (Eiffage Energie)
- Damien KANDULA, chargé d'affaires (Eiffage Energie)
- Franck BELOTTI, conducteur de travaux (SPIE Fondations)

En début de réunion, **Francis Kuzzay** rappelle brièvement les étapes de la concertation, avec notamment la signature en décembre 2014 d'une convention locale avec la Chambre d'agriculture pour définir les modalités de suivi du chantier et d'indemnités.

Denis Hajduk expose les principales étapes du chantier (réalisation des pistes d'accès, assemblage et levage des pylônes, déroulage des câbles...). Pour chacune des étapes, **Céline Bordron** détaille les principaux points de vigilance que les exploitants doivent intégrer afin de veiller au bon déroulement du chantier.

Céline Bordron et Audrey Catoire commentent ensuite les différentes indemnités versées à l'exploitant et au propriétaire et les actions à mettre en place dans le cadre des déclarations PAC.

Enfin **Francis Kuzzay et Céline Bordron** présentent les intervenants qui seront prochainement sur le terrain, et tout particulièrement les **référents agricoles du secteur** – exploitants volontaires chargés de veiller au bon déroulement du chantier - présents dans la salle.

Une « fiche-contacts » regroupant l'ensemble des coordonnées (téléphone portable notamment) de ces divers interlocuteurs a été distribuée à tous les participants.

Echanges avec l'assemblée

Monsieur le Maire a tout d'abord demandé si les pistes réalisées sur les chemins ruraux pouvaient être maintenues après la fin du chantier ?

RTE a confirmé cette possibilité.

Une participante a demandé s'il y aurait un état des lieux pour les voiries empruntées par les engins de chantier ?

RTE a confirmé que cet état des lieux, contrôlé par un huissier, sera filmé. Par ailleurs, un plan de circulation sera défini avec chaque commune – permettant d'éviter par exemple les chemins non adaptés - et sera respecté par les entreprises, étant précisé que leurs véhicules de chantier ont le même poids à l'essieu que les engins agricoles. Un cahier de doléances sera mis à disposition en mairie. Si nécessaire, des remises en état seront faites ; il ne s'agira pas de refaire toutes les routes à neuf mais de les restituer dans l'état où elles étaient avant travaux.

Suite à une interrogation d'un agriculteur de Sormonne, il est confirmé que tous les pylônes de la ligne, même ceux uniquement renforcés – et non reconstruits – nécessitent la création de pistes d'accès.

Une question a également porté sur le périmètre de sécurité autour du pylône, au-delà de la plateforme créée.

RTE a précisé que la taille de la surface sécurisée dépend des modalités d'assemblage et de levage du pylône, soit entre 2000 et 3000 m² par pylône.

Certains agriculteurs se sont inquiétés de la durée du chantier.

Il est précisé que le chantier ne sera pas permanent sur les parcelles : le temps cumulé des divers types de travaux sur une parcelle pourrait être de 2 mois environ. Par ailleurs, les exploitants seront informés à l'avance de ces travaux, dont la gêne est indemnisée. RTE rappelle que certains pylônes « prioritaires » (pylônes 10 et 11 par exemple) seront terminés en fin d'année 2015.

En conclusion, il est souligné l'engagement de RTE et des entreprises d'être réactifs pour intervenir à la moindre sollicitation, des particuliers comme des communes. Dans cette perspective, la base chantier de la société Eiffage Energie a été installée à Launois-sur-Vence.

Une fois ces échanges terminés, des discussions sur des sujets plus particuliers se sont poursuivies en face à face à la fin de la réunion.